

LE MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE

UN ENSEMBLE DE PRATIQUES CONFUSES ET DISCONTINUES

Il y a cinquante ans, on savait à quoi correspondait la bibliothéconomie. Celles et ceux qui la pratiquaient étaient chargés d'acquérir, de conserver, d'enregistrer et d'organiser des collections d'ouvrages au profit des lecteurs. Pour ce faire, ils avaient suivi une formation leur enseignant le catalogage, la classification et la bibliographie, complétée le cas échéant par l'étude des manuscrits et des livres rares ou d'une autre spécialité. Au Royaume-Uni, cette formation leur était dispensée par un enseignement généralement organisé à mi-temps, plus rarement à plein temps.

Bref historique de la bibliothéconomie

Les bibliothécaires se plaisaient à considérer leur travail comme une profession en parallèle avec celle des enseignants et des chercheurs du monde universitaire, ou des chercheurs et des cadres du monde de l'entreprise. Si l'on se penche sur la littérature professionnelle de cette époque, celle-ci concerne surtout la pratique professionnelle, même si

commence à apparaître une littérature de recherche. Dans l'ensemble, le champ couvert paraît extraordinairement étroit et limité.

L'essor de l'enseignement supérieur dans tous les pays du monde, tant au niveau du nombre d'étudiants que de l'éventail des disciplines, a conduit à y rattacher la bibliothéconomie. Les bibliothécaires ont toujours tenu à ce que leur activité soit considérée comme une profession au sens noble du terme, c'est-à-dire, selon la définition du *Merriam Webster's Collegiate Dictionary*^{**}, comme un métier reposant sur «*un savoir spécialisé généralement acquis au bout d'une préparation longue et intensive*». La bibliothéconomie n'entrant manifestement pas dans ce cadre, il fallait s'efforcer de la mettre en conformité si on voulait lui octroyer une véritable respectabilité. C'est ainsi que, peu à peu, le diplôme devint le sésame obligatoire pour l'entrée dans la carrière, non en raison d'un contenu des connaissances plus universitaire qu'auparavant, mais parce que c'était le seul moyen de conférer aux bibliothécaires un statut équivalent à celui d'autres corps de métier, ceux du secteur social par exemple.

MAURICE B. LINE

**Consultant pour les
bibliothèques et centres
de documentation
Harrogate, Grande-Bretagne**
e-mail : mbl@hgte.demon.co.uk

^{**} *Merriam Webster's Collegiate Dictionary*, 10^e ed., 1994.

* Traduit de l'anglais par Oristelle BONIS.

Si les bibliothèques universitaires continuèrent pour leur part à accorder plus de valeur aux diplômes obtenus dans une discipline universitaire classique qu'à celui de bibliothéconomie, il fut bientôt de règle d'exiger, en complément des parcours classiques, une année de spécialisation en bibliothéconomie, même si personne n'a jamais trop bien su comment ces impétrants réussissaient en un temps si bref à se familiariser avec le travail en bibliothèque quand il fallait aux autres trois ans pour y arriver.

Si l'apprentissage des pratiques dont s'accompagnent les activités essentielles au fonctionnement d'une bibliothèque – à savoir la commande et la réception des ouvrages, leur organisation au moyen de catalogues et de classifications, leur mise à disposition du public – ne présente pas de difficultés, il n'est pas très difficile de les rendre ésotériques. Bien des catalogues de bibliothèques et des classifications étaient si impénétrables pour de nombreux usagers – plus à cause d'une incompétence dans leur conception et dans leur application qu'à des fins pernicieuses –, que les professionnels non-bibliothécaires ont généralement accepté cette science ésotérique.

La bibliothéconomie put alors se donner des allures de discipline universitaire plus ou moins respectable. Mais pas suffisamment cependant pour certains de ceux qui travaillaient dans des bibliothèques d'entreprise, qui ont préféré se dénommer «spécialistes en sciences de l'information». Beaucoup d'entre eux, certes, pouvaient se prévaloir d'un diplôme dans une discipline scientifique, mais en réalité le travail qu'ils effectuaient différait peu de celui accompli par les bibliothécaires en poste dans une bibliothèque publique ou universitaire.

La quête de respectabilité universitaire

Cette quête d'une plus grande respectabilité universitaire conduisit également, toujours au Royaume-Uni, à modifier l'intitulé des cursus : tout d'abord en «études en bibliothé-

conomie et en documentation», et plus récemment en «études en information (ou sciences de l'information) et en bibliothéconomie» ou, plus simplement, «sciences de l'information». Cette évolution est assez comparable à celle qui, dans les pays de langue anglaise, a transformé les cours d'«arts ménagers» en cours de «sciences domestiques».

CETTE QUÊTE D'UNE PLUS GRANDE RESPECTABILITÉ UNIVERSITAIRE CONDUISIT ÉGALEMENT À MODIFIER L'INTITULÉ DES CURSUS

Parce que la formation aux pratiques des bibliothèques et à leurs arcanes ne suffit bien sûr pas à mériter le titre de «spécialiste en sciences de l'information», les cours firent une place de plus en plus large à la théorie, au détriment des aspects concrets du métier. On n'eut aucun mal à élaborer des théories sur le catalogage et la classification, bientôt complétées par des théories de la connaissance et par des matières nouvelles comme la bibliométrie. La théorie finit par si bien prendre le pas sur la pratique que plus d'un chef de service a pu se plaindre de l'incompétence des bibliothécaires fraîchement émoulus en matière de catalogage.

A partir des années 60, l'automatisation de certaines tâches entraîna les bibliothèques à recruter des informaticiens pour concevoir et développer des systèmes. La plupart d'entre eux ont été intégrés à des postes permanents et, tout en travaillant sur les systèmes informa-

tiques, ils se virent aussi confier des tâches plus traditionnelles. L'automatisation et un certain nombre d'autres facteurs – notamment l'accroissement important de la taille des collections, la complexification des tâches, un besoin ou un désir accru de coopérer –, aboutirent à développer considérablement la recherche, ce qui à son tour contribua tout naturellement à justifier le statut universitaire du cursus de bibliothéconomie et sciences de l'information.

Ces nouveaux développements se sont accélérés de façon spectaculaire depuis 1980, sous l'effet de diverses tendances et pressions extérieures. L'élément le plus déterminant reste à cet égard la technologie de l'information et des télécommunications, qui permet désormais d'aider les bibliothèques à fournir des prestations de meilleure qualité à un coût moindre et offre au secteur privé la possibilité de proposer une grande partie des services autrefois du ressort des bibliothèques. Parallèlement, la plupart des pays industrialisés ont entrepris de maîtriser les dépenses publiques en restreignant les crédits accordés aux institutions du secteur public ou en les obligeant à s'autofinancer. On en est venu à considérer l'information comme une denrée qui s'achète et se vend. Toutes les catégories de bibliothèques ont été tenues de rendre des comptes sur leurs activités et la façon dont elles les menaient à bien.

La bibliothéconomie aujourd'hui

Dans ce monde en pleine mutation où les bibliothécaires s'aperçoivent qu'il ne suffit pas de savoir cataloguer et classer les documents (à supposer d'ailleurs que cela soit toujours utile, maintenant qu'il est possible de télécharger les notices à partir des bases de données et que de bons accès par mots-clés peuvent être obtenus automatiquement à partir des titres ou même du texte). L'éventail des compétences requises est devenu beaucoup plus large... et beaucoup moins bien défini.

Entendu comme un ensemble de pratiques professionnelles, la bibliothéconomie n'a plus grand chose à voir avec ce qu'elle était il y a un demi-siècle, ainsi que le montre à l'évidence la liste des connaissances et compétences requises aujourd'hui.

L'aperçu que nous en donnons ci-dessous ne prétend pas à l'exhaustivité :

- Connaissances générales :
orientations politiques
orientations économiques
fonctionnement des institutions (ex. : municipalités, régions, universités...)

- Économie :
calcul du prix de revient

politique des prix

- Sociologie :

connaissance du public auquel s'adresse l'institution

techniques d'enquête

- Psychologie :

accueil des utilisateurs

communication

écoute du personnel et des utilisateurs

- Éthique :

codes de conduite

- Compétences politiques :

présentation d'un budget argumenté, etc.

- Gestion :

stratégies de programmation

mesures de la performance

gestion financière

marketing

pratique de la négociation

gestion des ressources humaines

management de la qualité

relations publiques.

Tout ce qui précède est, semble-t-il, indispensable non seulement aux bibliothécaires, mais aussi à l'ensemble ou, du moins, à la plupart des personnes qui travaillent dans le secteur tertiaire, nombre de ces connaissances étant de surcroît nécessaires à un certain nombre d'autres activités.

Les futurs bibliothécaires doivent par ailleurs posséder des savoir-faire et des compétences plus spécifiques :

- Technologie :

communications

informatique

- Gestion de l'information :

connaissance des ressources documentaires

élaboration et transfert de l'information

organisation des connaissances

catalogage

mots matière

- Édition :

composition des ouvrages

histoire

secteur éditorial

marché du livre.

**IL EST CLAIR
QUE LES
BIBLIOTHÉCAIRES
ONT BESOIN
DE DISPOSER
D'UN ASSEMBLAGE
DE CONNAISSANCES
ET DE SAVOIR-FAIRE
EMPRUNTÉS
À DIFFÉRENTS
DOMAINES
ET APPLIQUÉS
À UNE ACTIVITÉ
PARTICULIÈRE**

Le premier de ces trois domaines, la technologie, est incontournable dans le monde d'aujourd'hui, et tout laisse à penser qu'il sera d'ici quelques années intégré à la première liste. A l'instar des matières que celle-ci énumère, la technologie correspond en effet à un ensemble de savoir-faire transmissibles et utilisables dans de nombreux emplois. La gestion de l'information est nécessaire aux producteurs, gestionnaires et serveurs de bases de données, ainsi d'ailleurs que dans le monde de la librairie et de l'édition. Il en va de même pour la connaissance des livres.

Tout ce qui, de nos jours, a trait au livre et à l'information dans son

ensemble exige une bonne maîtrise de la quasi-totalité des domaines de compétence et de connaissance mentionnés ci-dessus. A supposer qu'une formation spécifique en sciences de l'information soit vraiment indispensable, on ne saurait trop recommander de l'articuler autour d'un important tronc commun de disciplines essentielles à la compréhension de l'univers du livre et de l'information, avec des modules plus spécialisés dans des domaines particuliers comme la bibliothéconomie. J'ai eu voici plusieurs années l'occasion de défendre cette conception des études (1), et quelques départements de sciences de l'information ont pris des mesures dans ce sens.

Il est assez clair que les bibliothécaires ont aujourd'hui besoin de disposer d'un assemblage de connaissances et de savoir-faire empruntés à différents domaines et appliqués à une activité particulière, mais qui, à eux tous, ne constituent pas un corpus pouvant tenir lieu de discipline. Seule une petite - mais importante - partie concerne spécifiquement la bibliothéconomie.

**L'avenir
de la bibliothéconomie**

Ces remarques valent pour les bibliothèques telles que nous les connaissons aujourd'hui. Mais tout laisse à penser qu'il sera impossible de les conserver sous cette forme si nous voulons qu'elles restent d'actualité à l'ère d'Internet (faute d'y parvenir, nous n'obtiendrons plus de crédits et elles n'auront donc pas d'avenir). N'oublions pas que les bibliothèques n'ont jamais participé que dans une faible proportion à l'échange d'informations, un jeu où interviennent maints autres acteurs, dont les éditeurs, les revendeurs, les producteurs de base de données et les serveurs qui se chargent de leur transfert. Les personnes privées peuvent désormais satisfaire directement leurs besoins en information *via* Internet.

La menace concerne également un service aussi bien rodé que le prêt de livres, depuis que le prix des poches les a mis à la portée d'un nombre

croissant de lecteurs. Bien des tâches jusqu'ici du ressort des bibliothèques peuvent d'ores et déjà être effectuées par d'autres, et elles ne manqueront pas de l'être pour peu que la demande s'intensifie. Dans le cas contraire, elles finiront par perdre leur raison d'être, car, en ces temps où les autorités de tutelle exigent que tout soit mesuré et quantifié, il devient difficile de dissimuler toute sous-utilisation des ressources provoquée par une baisse de la demande.

Il est assez naturel que les bibliothécaires en fin de carrière essaient d'envisager pour les bibliothèques des rôles inédits ou alternatifs. Ainsi les bibliothèques universitaires pourraient-elles fonctionner comme des centres de ressources pour l'enseignement et la recherche (2); cela aurait pour effet de brouiller, voire d'effacer complètement, les frontières qui séparent encore la bibliothéconomie d'autres activités comme l'informatique, l'initiation à la technologie ou même l'enseignement.

Les bibliothèques publiques pourraient devenir des points d'accès à l'information et des centres d'aiguillage, chargés en particulier d'initier à Internet et d'aider les laissés-pour-compte de la société de l'information (3).

La plupart des bibliothèques d'entreprise sous-traitent déjà leurs services d'information ou se sont transformées en centres de gestion de l'information. Ces mutations de fonctions vont s'accompagner d'exigences qui mettront au premier plan les compétences en technologie de l'information, les qualités de gestionnaire et la compréhension des évolutions sociales, économiques et politiques – soit tous les savoir-faire et les apprentissages énumérés ci-dessus, avec en plus de grandes facultés d'adaptation. Quant aux compétences que requiert l'activité traditionnelle des bibliothèques, leur utilité va quasiment se réduire à néant.

Il s'ensuit que toutes les personnes disposant des compétences voulues et de la souplesse nécessaire devraient être à même de travailler dans les futures bibliothèques, quel que sera d'ailleurs leur nom. Le seul atout des

bibliothécaires qualifiés d'aujourd'hui et de demain tient à leur meilleure connaissance de l'arrière-plan historique et, pour ceux qui ont passé leur diplôme il y a quelques années, à une certaine expérience pratique. C'est vrai aussi de quantité d'autres emplois, et l'on ne s'étonne plus de voir de plus en plus de gens passer d'un poste à un autre.

Dans les bibliothèques du Royaume-Uni, et d'ailleurs aussi, très certainement, cette mutation peut s'opérer de façon verticale, par nomination à des fonctions d'encadrement dans des administrations locales

**LA
BIBLIOTHÉCONOMIE
EST UN ENSEMBLE
COMPOSITE
DE CONNAISSANCES,
DE COMPÉTENCES
ET DE PRATIQUES
QUI SONT UTILES
DANS D'AUTRES
DOMAINES
PROFESSIONNELS**

ou universitaires, ou horizontale, par transfert dans un service apparenté mais distinct de la bibliothèque. Dans le même temps, des personnes non-bibliothécaires sont affectées à des postes de responsabilité au sein des bibliothèques. Ce qui laisse supposer, ou bien que les compétences propres aux bibliothécaires ont diminué, ou bien que les autorités chargées des nominations les jugent moins essentielles que par le passé. Cette tendance ne manquera pas de se renforcer si, comme on peut le prévoir, les limites entre les emplois deviennent sans cesse plus mouvantes.

Du fait de leur obsession à vouloir qu'on considère le métier de bibliothécaire comme une profession et, du fait, plus récemment, d'une demande importante en formation, les bibliothécaires ont plus ou moins formé une sorte de société très fermée.

Longtemps, on a pu observer un mouvement des bibliothécaires vers le secteur commercial (au Royaume-Uni, plus de 20% des titulaires d'un diplôme en bibliothéconomie et sciences de l'information ne travaillent pas dans une bibliothèque); les mouvements en sens inverse furent en revanche à peu près inexistant, car le diplôme fonctionne à cet égard comme une barrière, alors pourtant qu'une expérience dans la constitution des bases de données, l'édition ou la librairie serait au moins aussi précieuse qu'une expérience en bibliothèque. Le corporatisme, allié à une dissuasion de la clientèle, finit par affaiblir plutôt que renforcer toute activité, en excluant d'emblée les approches ou les idées nouvelles, ainsi que des expériences qui pourraient être profitables.

Je considère pour ma part que le métier de bibliothécaire consiste à gérer des ressources documentaires au profit du public : ce service a pour cible la population et repose sur les ressources documentaires, et servir la première impose de gérer les secondes. Cette définition reste valable même si son objet (la bibliothéconomie) change de nom. Elle peut aussi s'appliquer à n'importe quelle activité si l'on remplace par une autre formule l'expression « ressources documentaires », et elle reste applicable telle quelle à la plupart des secteurs en rapport avec l'univers du livre et de l'information. Très peu de choses, en fait, sont propres à la bibliothéconomie; en faire une discipline unique peut s'avérer vraiment dangereux, car cela risque d'entraver des changements souhaitables.

Sciences de l'information et recherche appliquée

A côté de la bibliothéconomie et des pseudo-sciences de l'information, comme les méthodes documentaires

utilisées dans l'industrie, il existe une science de l'information qui constitue une discipline au vrai sens du terme et qui, comme toutes les disciplines, se prête à la fois à l'étude systématique et à la recherche. Bien qu'il ne soit guère d'usage de pratiquer à son égard la distinction entre science « pure » et science « appliquée », elle s'articule autour de connaissances de base relatives à la structure et à la conception de l'information et autour des efforts entrepris pour appliquer ces connaissances.

Or, de même qu'il est parfaitement possible de conduire une voiture sans rien savoir en théorie ou en pratique de la combustion interne, très rares sont les bibliothécaires versés en sciences de l'information, ou qui ressentent le besoin d'en connaître plus sur ce sujet. Heureusement, quelques-uns d'entre eux s'y entendent aussi bien en bibliothéconomie pratique qu'en sciences de l'information, ce qui leur permet de repérer les domaines des sciences de l'information qui peuvent avoir des applications pratiques et de poser à propos de la pratique des questions auxquelles les sciences de l'information sont susceptibles d'apporter une réponse. Si la plupart des approches et des techniques utilisées en sciences de l'information sont issues d'autres disciplines, elles forment à elles toutes un corpus de connaissances

cohérent et raisonnablement conséquent sur la durée, à la différence de la bibliothéconomie.

Il est un domaine qui relève autant de l'expérience dans le domaine des bibliothèques que des sciences de l'information : la recherche appliquée en vue de résultats. Les enquêtes sur les désirs et les besoins des utilisateurs en font partie, comme la recherche empirique sur, par exemple, l'utilisation effective des différentes formes de notices catalographiques. Dans la mesure où ce type de travaux aboutit en principe à des améliorations concrètes, il est important que les bibliothécaires les connaissent. Étant donné l'importance accordée à la pratique professionnelle, il semble logique de l'inclure dans la bibliothéconomie. Cela ne la transformera pas pour autant en discipline ou en secteur d'activité particulier, puisque les problèmes pratiques liés à la recherche changeront au fur et à mesure que la pratique se modifiera.

Conclusion

La bibliothéconomie est un ensemble composite de connaissances, de compétences et de pratiques qui sont pour la plupart tout aussi utiles dans d'autres domaines professionnels. Qui plus est, dans la mesure où les bibliothèques changent, ce mélange

de savoir-faire va également continuer à évoluer. La cohérence et la continuité ne sont pas les qualités essentielles de la bibliothéconomie, dont on peut légitimement se demander si elle continuera d'exister sous des formes ressemblant peu ou prou à celles qu'elle revêt à l'heure actuelle. Mais les bibliothécaires et leur pratique professionnelle auront vraisemblablement plus d'avenir si l'on reconnaît la réalité du changement qui s'opère en permanence.

Décembre 1997

BIBLIOGRAPHIE

1. **Line, Maurice B.**, « Education and training for the book and information world », *Serials*, 2 (3), 1989, p. 11-18.
2. **Line, Maurice B.**, *Future Universities, Future Libraries : The Future of Higher Education and the Implications for Libraries*, à paraître.
3. *Library Trends*, 16 (1), été 1997. Numéro spécial paru sous le titre « Buildings, Books and Bytes : Perspectives on the Benton Foundation Report on Libraries in the Digital Age » (le rapport Benton, exclusivement consacré aux bibliothèques publiques, est publié p. 178-223).